



Shawn M. Munro

Associé

T : 403.298.3481 / C : munros@bennettjones.com

Calgary

FORMATION

Université de Calgary, B.A. (anglais),
1989, First Class Honours

Université Western Ontario, M.A.
(anglais), 1990

Université de Calgary, LLB, 1993, W.G.
Brown, c.r. Prix en droit avancé du pétrole
et du gaz

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 1994

Shawn Munro est associé au sein du groupe de pratique réglementaire et environnementale du cabinet. Il conseille et représente des clients en ce qui concerne les aspects réglementaires et environnementaux des développements pétroliers, gaziers et électriques, y compris les procédures réglementaires pour les puits, les pipelines, les batteries, les usines de valorisation, les usines, les lignes de transport d'électricité, le captage et le stockage du carbone, le gaz naturel liquéfié, les installations de gestion des déchets et les énergies renouvelables, y compris l'hydroélectricité et la géothermie.

Avec 30 ans d'expérience dans les domaines de la réglementation, de l'environnement et du droit autochtone, Shawn a entrepris des audiences et obtenu des approbations pour de nombreux projets majeurs. Shawn a été président de l'équipe nationale de l'industrie de l'énergie du cabinet, président des groupes de pratique du droit de l'environnement et du droit autochtone du cabinet et membre du conseil d'administration du cabinet.

Shawn s'occupe des évaluations environnementales devant les autorités fédérales et provinciales, y compris l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, Le ministère de l'Environnement et des Parcs de l'Alberta et le Bureau d'évaluation environnementale de la Colombie-Britannique. Il a de l'expérience dans les domaines de l'application de la réglementation, des enquêtes sur les rejets de substances, des poursuites fédérales et provinciales, des désignations de sites contaminés, des ordonnances de protection et de la diligence raisonnable commerciale en ce qui concerne les questions environnementales.

Shawn a aidé des clients à négocier des règlements avec des détenteurs d'intérêts fonciers, à obtenir des droits d'entrée et à participer à des audiences d'indemnisation des droits de surface dans diverses provinces.

Shawn donne également des conseils sur les questions relatives aux Premières Nations et aux Métis (y compris la consultation, les objections, l'accès et l'indemnisation) liées à l'exploitation des ressources sur les terres, les réserves et les établissements traditionnels. Parmi les exemples de mandats liés aux Premières Nations, mentionnons le traitement des

oppositions aux grands projets, les questions de qualité pour agir, les ententes de coentreprise, les ententes de consultation et d'avantages, ainsi que les appels de permis et de licences.

Shawn s'occupe aussi régulièrement de différends entre les producteurs de ressources tels que les transporteurs publics, les transformateurs communs, les systèmes de prise, d'injection et d'élimination évaluables, le gaz et le charbon, et le gaz sur le bitume.

Shawn représente des clients devant les tribunaux de l'Alberta, y compris l'Alberta Energy Regulator, l'Alberta Utilities Commission, l'Environmental Appeals Board, le Natural Resources Conservation Board, le Land and Property Rights Tribunal et le Métis Settlements Appeal Tribunal ; les tribunaux de la Colombie-Britannique, y compris l'Organisme de réglementation de l'énergie de la Colombie-Britannique, la Utilities Commission et le Surface Rights Board ; et les tribunaux fédéraux, y compris la Régie de l'énergie du Canada et le Comité d'arbitrage des pipelines. De plus, Shawn agit dans le cadre de procédures judiciaires et d'appels connexes.

Shawn réside dans l'exploitation d'élevage familial à l'ouest de Calgary.